

Employeur demande à poser des congés

Par TDMax

Bonjour je me présente je suis nouveau sur ce forum veuillez pardonner mon manque de connaissances sur ces sujets

Je suis un technicien dessinateur projeteur profil junior

Je suis employé en CDI (de chantier je crois?) au sein d'une boîte de prestation de service depuis plus d'un an

Je crois être rattaché au syntec

Ma problématique est que lundi le client chez qui j'opère à annoncé à mon employeur à la dernière minute que exceptionnellement les prestataires ne devaient pas venir le jeudi. Car ils sont en séminaire et donc ils veulent/peuvent pas laisser les prestataires seuls sans employé du client.

Ce à quoi ma boîte de prestation nous a demandé de poser un congé (sans doute car le site client doit techniquement être considéré fermé). Par le passé lors de jours férié où le site client était officiellement fermé il nous est déjà arrivé de poser des congés lors de ce cas de figure.

Cependant dans ce cas précis avec ce délai court et le cas de figure exceptionnel, cela me semble pas en accord avec les droit du travail

Cela vous semble-t-il illégal ou est-ce au contraire normal ?

Merci d'avance !